



République Française  
Liberté, Egalité, Fraternité

Département du Loiret  
Arrondissement d'Orléans  
Commune d'Ingré

**DECISION N° DC.23.014**  
portant sur la

**Demande de subvention au titre des dotations d'équipements des territoires ruraux (DETR) / dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) dans le cadre du projet de l'aménagement de deux cours Oasis (périscolaire et maternelle) du groupe scolaire du Moulin**

Le Maire,

Vu l'article L. 2122-22 du Code général des collectivités territoriales relatif à la délégation du conseil municipal au Maire,

Vu la délibération du conseil municipal en date du 28 mai 2020 en ce qu'elle autorise le Maire à demander, par délégation, à l'Etat ou à d'autres collectivités territoriales l'attribution de subventions, de fonctionnement ou d'investissement, dans le domaine des travaux, des fournitures et des services, et sans limite de montant,

Vu les dotations DETR/DSIL 2023,

DECIDE

**Article 1<sup>er</sup>** : La ville d'Ingré a décidé de procéder à des aménagements de deux cours Oasis pour l'accueil périscolaire et l'école maternelle entrant dans le groupe scolaire du Moulin. Les cours Oasis sont pensées comme des îlots de fraîcheur, axées sur le bien-être des enfants et proposant un espace mieux partagé.

Les travaux envisagés sont les suivants :

- Dépose de revêtements de sols imperméables
- La mise en place de nouveaux cheminements et de circuits vélos en béton poreux
- La création d'espaces de jeux avec la mise en œuvre de copeaux comme sol amortissant
- La pose de toiles d'ombrage
- La création d'espaces végétalisés
- La création d'une rivière pédagogique dans la cour de l'école maternelle

- La pose de mobilier : cabanes, bancs, tables, jardinières

Ce projet est éligible aux dotations DETR/DSIL.

**Article 2 :** Le coût prévisionnel du projet est de 250 000,00 € HT.

La demande de subvention porte sur un montant de 87 500,00 €.

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :


	Montant H.T.	%
<b><u>DEPENSES :</u></b>		
Travaux	250 000,00 €	100 %
<b>Total dépenses :</b>	250 000,00 €	
<b><u>RESSOURCES :</u></b>		
DEPARTEMENT (volet 3)	80 000,00 €	32%
DETR - DSIL	87 500,00 €	35%
Autofinancement :	82 500,00 €	33%
<b>Total des ressources :</b>	250 000,00 €	100 %

**Article 3 :** Monsieur le Maire s'engage à rendre compte à la prochaine réunion du conseil municipal de la présente décision.

**Article 4 :** La présente décision sera transcrite au registre des décisions du Maire.

**Article 5 :** Le Maire d'Ingré est chargé de l'exécution de la présente décision dont une ampliation sera adressée à Madame la Préfète du Loiret et de la Région Centre Val de Loire.

A Ingré, le **18 JAN. 2023**


 Le Maire,  
 Christian DUMAS

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui a été :

Publié ou notifié-le : **18 JAN. 2023**

Informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication.



- HELIOS : comptabilité publique
- ACTES : contrôle de légalité

## BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

**Collectivité : VILLE INGRE**

**Utilisateur : Le Tumelin Sylvie**

### Paramètre de la transaction :

Type de transaction :	Transmission d'actes
Nature de l'acte :	Actes réglementaires
Numéro de l'acte :	DC_23_014
Date de la décision :	2023-01-18 00:00:00+01
Objet :	Demande de subvention au titre des dotations d'équipement des territoires ruraux (DETR) / dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) dans le cadre du projet de l'aménagement de deux
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.5.1 - Demandes de subvention.
Identifiant unique :	045-214501694-20230118-DC_23_014-AR
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

### Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
Nom métier :		
045-214501694-20230118-DC_23_014-AR-1-1_0.xml	text/xml	1057
Nom original :		
DC.23.014 - demande_sub_DETR_DSIL_ingré_cour_oasis_école_Moulin.pdf	application/pdf	489765
Nom métier :		
99_AR-045-214501694-20230118-DC_23_014-AR-1-1_1.pdf	application/pdf	489765

### Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	18 janvier 2023 à 16h34min39s	Dépôt initial
En attente de transmission	18 janvier 2023 à 16h34min40s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	18 janvier 2023 à 16h34min42s	Transmis au MI
Acquittement reçu	18 janvier 2023 à 16h34min53s	Reçu par le MI le 2023-01-18